

PARTAGE**MESURER LES COMPÉTENCES ORALES EN L2 :
ÉCHELLES ET ENTRETIENS POUR L'ANL**

David Macfarlane, Macfarlingua language services linguistiques

Résumé

Conçue par la Educational Testing Services du New Jersey (É.-U.), l'Échelle de compétence orale en langues secondes du Nouveau-Brunswick (ÉCOL2NB) sert à évaluer la compétence linguistique à l'oral, en anglais et français langues secondes, des ressortissants de cette province du Canada, tant en milieu adulte qu'en milieu scolaire. Pour les besoins des programmes qui appliquent l'Approche neurolinguistique (ANL), l'échelle a été légèrement modifiée et permet de mesurer la compétence linguistique à l'oral de tout apprenant, y compris les débutants qui se situent au niveau Novice (soit Pré-A1 de l'échelle du CECRL 2018). L'article fait état des niveaux de l'ÉCOL2NB et de leurs concordances avec l'échelle du CECRL (2001), discute de la structure de l'entretien individuel en tête-à-tête et présente quelques résultats obtenus en milieu scolaire.

Abstract

Developed by Education Testing Services, New Jersey (United States), the New Brunswick Second Languages Oral Proficiency Scale for New Brunswick (L2OPSNB) is used to assess second language oral communication skills of adults and school children of the province. To meet the needs of programs that apply the Neurolinguistic Approach (NLA), the scale was slightly modified and allows assessment of oral proficiency of all learners, including beginners who may be at the Novice level (Pre-A1 on the CEFRL scale). The article presents the levels of the L2OPSNB and their CEFRL equivalents, discusses the structure of the one-on-one interview and provides some results obtained at the school level.

Mots-clés

évaluation – production orale en interaction – langues secondes

Keywords

Assessment – oral production with interaction – second languages

INTRODUCTION

Au Nouveau-Brunswick, province canadienne à l'est du pays, la *Loi sur les langues officielles* (1969) confère un statut égal au français et à l'anglais, d'où l'importance de pouvoir communiquer dans ces deux langues (environ 32 % de la population est francophone). L'accent est placé sur la communication orale, quoique dans certains

postes au sein de l'administration gouvernementale et de l'industrie ou du commerce, on peut exiger des compétences à l'écrit (lecture et écrit).

ÉCHELLE DE COMPÉTENCE

Depuis la fin des années 1970, la compétence linguistique à l'oral est évaluée par l'entremise d'un entretien individuel, en tête-à-tête, et le rendement du candidat est exprimé en se servant de l'Échelle de compétence orale en langues secondes (ÉCOL2NB). L'échelle a été conçue pour le compte du gouvernement du Nouveau-Brunswick par les Educational Testing Services du New Jersey (É.-U.), qui se sont inspirés de l'échelle conçue à la fin des années 1950 par le Foreign Services Institute, maintenant connu sous le nom de l'Interagency Languages Roundtable (Washington, D.C., É.-U.).¹

Comme toute échelle qui mesure la compétence linguistique orale, l'ÉCOL2NB est en forme conique, comme le montre l'illustration ci-dessous (Macfarlingua et Noumedem, 2017). Les descripteurs détaillés peuvent être consultés dans l'annexe A.

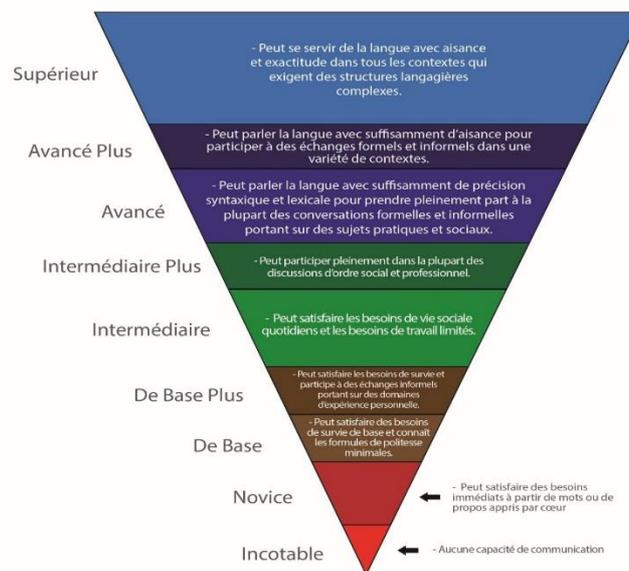


Figure 1 : Échelle des compétences ECOL2NB

Lors de l'expérimentation du programme du français intensif (première expression de l'ANL, 1998-2001) et du français post intensif (2001-2004), nous nous sommes servis de l'ÉCOL2NB lors des pré-tests et post-tests. Afin de pouvoir mesurer le rendement d'élèves au bas de l'échelle, nous nous sommes inspirés de l'échelle de

¹ Pour la genèse de l'échelle du FSI/IRL, consulter le site Web suivant :

<https://www.govtlr.org/Skills/IRL%20Scale%20History.htm>

l'American Council for the Teaching of Foreign Languages (ACTFL)², elle-même inspirée de l'échelle originale du FSI, qui sous-divisait les différents niveaux en trois. Il nous semblait important d'être en mesure de distinguer entre différents paliers à l'intérieur même de chaque niveau, en particulier pour les niveaux les plus bas. Les chiffres qui désignent chaque niveau et sous-niveau servent à l'analyse statistique des résultats (voir figure 2).

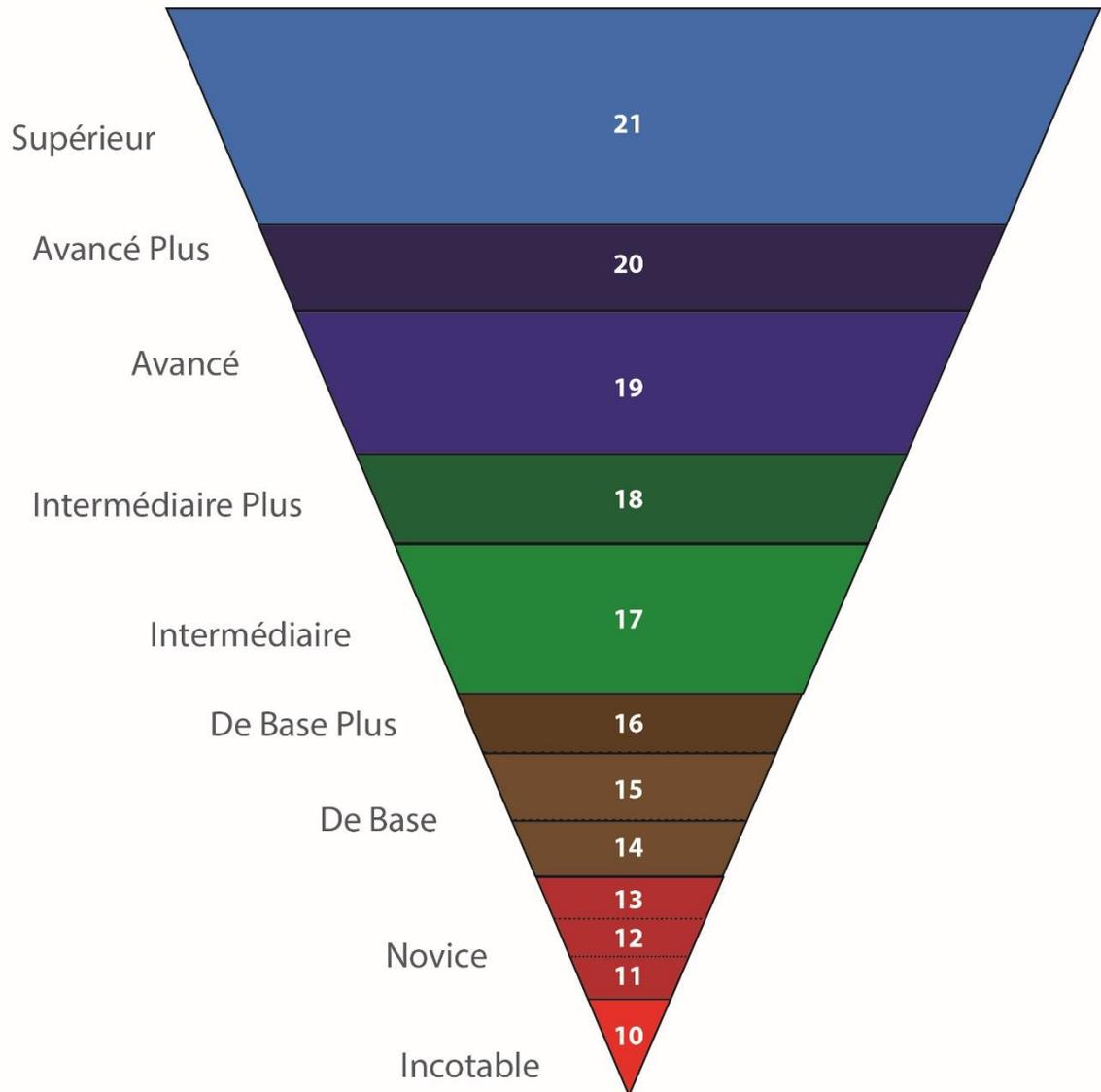


Figure 2 : Échelle des compétences pour l'Approche neurolinguistique (Macfarlingua et Nouemedem 2017)

² Consulter le site suivant pour les descripteurs de l'échelle ACTFL : <https://www.actfl.org/publications/guidelines-and-manuals/actfl-proficiency-guidelines-2012/french/expressions-orales>

La correspondance entre les niveaux de l'ÉCOL2NB et l'échelle du Cadre européen commun de référence des langues (CECRL) (Conseil de l'Europe, 2001) a été entreprise par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick en 2016-2017. L'objectif était de pouvoir indiquer l'équivalence de niveau sur les attestations remises à chaque élève en 12^e année qui, pour ceux inscrits à un cours offert en français, doivent obligatoirement passer un entretien de compétence linguistique à l'oral. Se servir de l'équivalence permet ainsi une reconnaissance à l'échelle internationale. Tout en tenant compte de plusieurs des échelles proposées par le CECRL, les descripteurs de l'échelle pour la *production orale générale* ont permis plus facilement de définir les équivalences qui suivent :

ÉCHELLE ÉCOL2NB	ÉCHELLE CECRL (2001)
Incotable (10)	Aucune équivalence
Novice (11, 12, 13)	Aucune équivalence
De Base 1 (14)	A1/A2.1
De Base 2 (15)	A2
De Base Plus (16)	B1.1
Intermédiaire (17)	B1.2
Intermédiaire Plus (18)	B2.1
Avancé (19)	B2.2/C1.1
Avancé Plus (20)	C1
Supérieur (21)	

Tableau 1 : Equivalences des échelles d'interaction à l'oral ÉCOL2NB et CECRL (Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick, 2017)

Il faut cependant noter que la particularité de l'échelle des compétences ECOL2NB est de mettre l'accent sur la mobilisation des compétences orales *en interaction* comme nous allons le voir dans la partie suivante.

STRUCTURE DE L'ENTRETIEN ORAL

Les évaluateurs qui passent en entrevue des candidats à l'évaluation de compétence linguistique à l'oral reçoivent une formation initiale très poussée et doivent suivre une séance de réhabilitation régulièrement.

L'entretien oral, en milieu scolaire, se passe en face-à-face et dure entre 15 et 30 minutes, selon le niveau de compétence du candidat. En milieu adulte, il peut souvent avoir lieu, soit par voie téléphonique, soit par visio-conférence. La structure de l'entretien est identique chaque fois et comporte quatre étapes :

1. La mise en train
2. La vérification de niveau
3. La sonde
4. La détente

La mise en train

La première étape dure environ deux minutes. La conversation commence de façon naturelle par les présentations et l'évaluateur pose des questions pour faire ressortir des thèmes à explorer, liés au vécu du candidat. La mise en train sert à se faire une première idée du niveau de compétence du candidat.

La vérification de niveau

L'évaluateur se penche sur un des thèmes énoncés par le candidat et pose des questions qui permettent de vérifier si le candidat peut fonctionner correctement au niveau où l'évaluateur a situé le candidat lors de la mise en train.

La sonde

Toujours en se penchant sur le même thème abordé lors de l'étape précédente, l'évaluateur pose des questions ou dirige la conversation vers un niveau plus élevé. Par exemple, si un candidat se situe au niveau Intermédiaire (B1.1), l'évaluateur posera des questions qui visent à faire fonctionner le candidat au niveau Avancé (B2). En bref, l'évaluateur cherche le point de rupture linguistique : le moment où le candidat ne peut plus discourir parce que sa compétence linguistique fait défaut à ce niveau plus élevé.

La détente

L'évaluateur revient au niveau de compétence où le candidat se sent à l'aise et termine l'entretien de manière positive pour que le candidat puisse partir avec un sentiment de réussite.

L'évaluateur cherche des preuves du niveau de compétence linguistique que le candidat peut soutenir à l'oral. Pour ce faire, il aborde au moins trois sujets/thèmes évoqués par le candidat. L'illustration ci-dessous montre le mouvement entre les étapes pendant l'entretien :

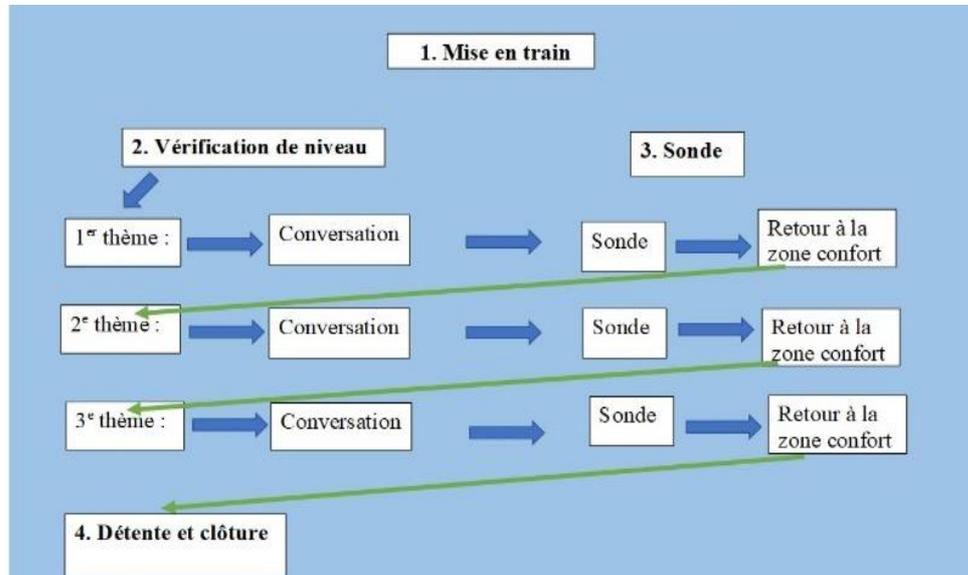


Figure 3 : Mouvement entre les étapes

Le résultat de l'entretien se fait communiquer au candidat par la suite et ce dernier peut demander une réévaluation de l'entretien (d'où l'importance de l'enregistrement) par une tierce personne.

QUELQUES RESULTATS EN MILIEU SCOLAIRE

En général, les élèves qui sont inscrits au programme du français intensif – l'expression de l'ANL la plus répandue au Canada pour l'instant – atteignent le niveau 14 (A1) après environ 300 heures d'apprentissage (dont cinq mois en intensif, soit environ trois heures par jour). S'ils continuent jusqu'à la fin de leur parcours secondaire (environ 100 heures par année), ils atteignent le niveau 17 (B1.2). Les descripteurs de ces deux niveaux se trouvent ci-dessous :

De base 1 14

Peut satisfaire aux besoins de base et utiliser des formules de courtoisie élémentaires. Dans les secteurs de besoins immédiats ou sur des sujets familiers, peut poser des questions simples et répondre à des questions simples. Des malentendus peuvent tout de même survenir en raison d'une compréhension limitée.

Figure 4 : Critères Niveau 14 (Français de base 1, A1/A2.1)

Intermédiaire**17****Peut satisfaire les besoins de vie sociale quotidiens et les besoins de travail limités.**

Participe pleinement à de conversations informelles portant sur des domaines d'intérêt personnel et de thèmes d'ordre général portant sur la société. Peut offrir des renseignements autobiographiques en détail et des explications avec un certain niveau d'exactitude, mais la langue est maladroite. Peut parler de faits, narrer, décrire, commenter et discourir sur des activités actuelles, dans le passé ou à l'avenir. Peut expliquer comment se rendre d'un endroit à un autre. Peut offrir des directives exactes dans un domaine d'expertise personnelle, mais aurait besoin d'aide afin de traiter des complications ou difficultés. Peut se servir de circonlocution lorsque le vocabulaire fait défaut. La prononciation, même si souvent fautive, est compréhensible, et les erreurs grammaticales peuvent distraire. Se sert de structures langagières de haute fréquence avec exactitude, mais démontre un contrôle défaillant de la grammaire.

Figure 5 : Critères Niveau 17 (Intermédiaire, B1.2)

Les critères qui ont été fixés pour les niveaux les plus bas (Niveaux 11, 12, 13, 14 et 15) permettent de mesurer le progrès des apprenants débutants de langue seconde, ce que ne font pas d'autres échelles.

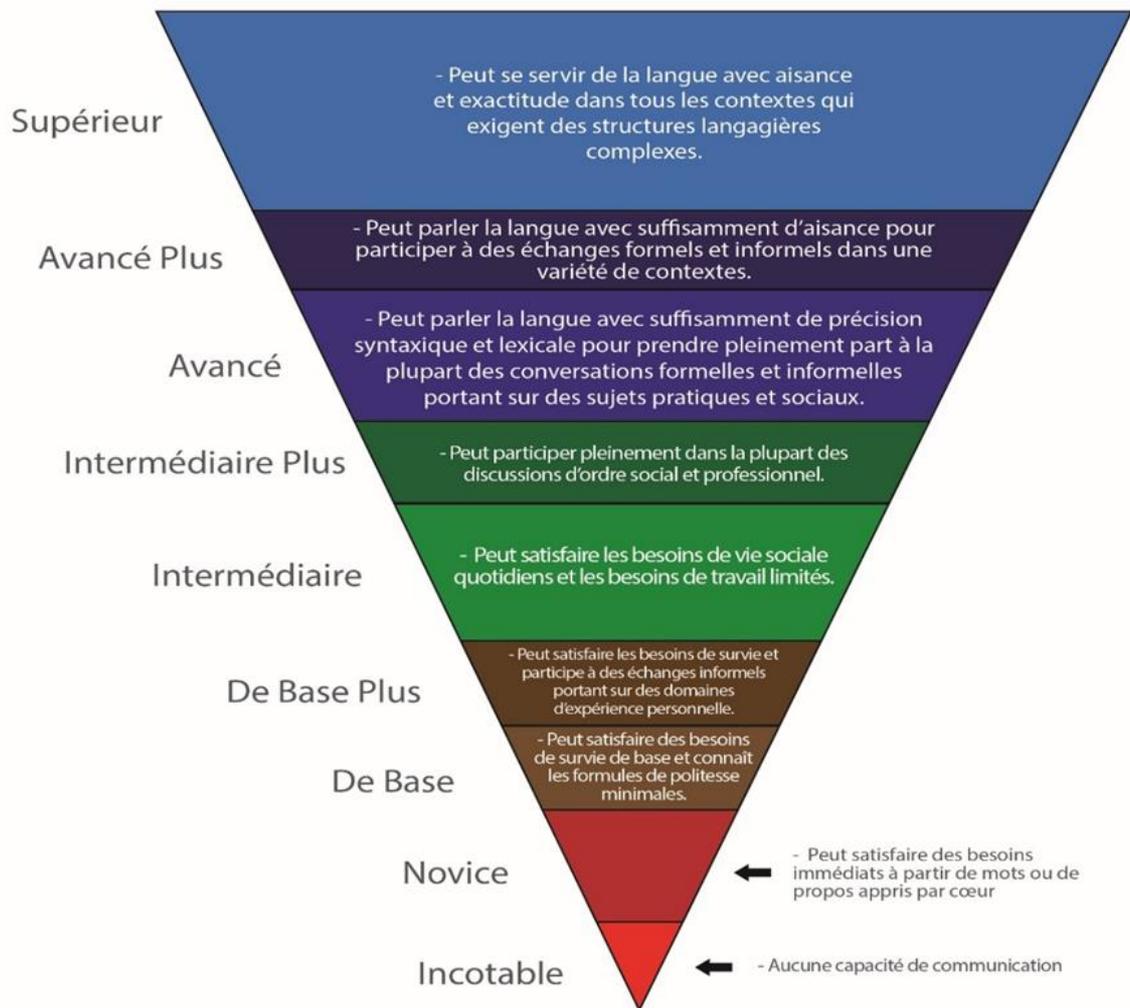
CONCLUSION

L'entretien de compétence linguistique à l'oral permet de mesurer les habiletés des candidats en peu de temps. L'échelle permet de bien situer le candidat au niveau qu'il peut soutenir sans difficulté. Pour les besoins de l'ANL, l'échelle permet de mesurer la compétence même aux niveaux les plus bas et donc de mesurer le progrès de l'apprenant.

RÉFÉRENCES

- Conseil de l'Europe. (2001). *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*. Strasbourg: Conseil de l'Europe.
- Conseil de l'Europe. (2001). *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer. Volume complémentaire*. Strasbourg: Conseil de l'Europe.
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick. (2017). *Manuel de l'évaluateur*. Fredericton, Canada : Macfarlingua Language Services Linguistiques.
- Macfarlingua, D. et Nouemedem, S. 2017. *Support de formations ANL*. Fredericton, Canada : Macfarlingua Language Services Linguistiques et Doula, Cameroun : Deelynx Design.

ANNEXE A : ÉCHELLE DE COMPÉTENCE ECOL2NB



L'auteur

David Macfarlane œuvre dans le domaine de l'enseignement des langues secondes depuis le début de sa carrière, autant au Canada qu'à l'étranger, en particulier en Afrique. Anciennement agent pédagogique auprès du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick, Canada, il travaille actuellement en tant que consultant indépendant se spécialisant en l'approche neurolinguistique et l'évaluation des compétences à l'oral en langue seconde.

Courriel : macfarlingua@yahoo.ca